que le sacrifice était dur mais qu'il était nécessaire.

M. Dron insiste. Un nivellement de terrain que l'on reconstruira 4 de scories serait pour le moment très suffisant.

Dans une ville comme la nôtre, qui effectue une série de grands travaux, tout ne peut se faire en même temps. La circulation des voitures pourrait se faire par le pavé actuel ; quant aux piétons, ils circuleront aussi bien sur un bon terrain recouvert de scorie que sur un pavé. Considérant qu'il n'y a pas de devis et projet à présenter pour les travaux qui n'ont pas nécessité urgente, je propose la sup ression du crédit inscrit.

M. le Maire. — Je n'y vois pas d'inconvénients à la condition que la somme sera réservée.

On demande l'avis de la Commission des finances.

M. Muller, rapporteur, maintient la proposition.

M. Dron. — J'ai dit les raisons qui me font agir. Je ne veux pas qu'on vienne me dire, ce qu'on n'a pas d'argent quand on le dépense si facilement.

M. Delavaivre. — On pourrait réserver la somme quitte à l'employer quand la commission de la voirie aura examiné les plans et devis à fournir.

MM. Sassalange et Tack. — Réservez le budget tout entier dans ces conditions.

M. Tack ajoute : Ce sont des prévisions faites par le maire, on a vu tout à l'heure qu'on avait également prévu le traitement du concierge à l'académie qui n'est cependant pas encore désigné.

M. Delavaivre. — La Grande-Place sera prochainement le centre du mouvement des Tramways, qui convergeront en cet endroit ce qui obstrue la circulation active dans ces parages ; c'est pourquoi on a jugé qu'il y avait lieu de faire des travaux de voirie le plus tôt possible.

M. Glorieux. — On ne fera pas les tramways aussi longtemps que la vieille mairie ne sera pas démolie.

M. Sassalange. — Mais si !

M. le Maire. — Nous jugeons qu'il serait honteux de laisser en plein centre un pareil cloaque; cela indignerait la population.

M. Dron. — Il ne s'agit pas d'un cloaque, on pourrait très bien je le répète, faire un très bon terrain de circulation avec quelques tombereaux de scories. La population croyez-moi, ne se soulèvera pas.

M. le maire. — Elle ne prendrait probablement pas les armes, mais elle pourrait se montrer mécontente.

En fin de compte, les conclusions de la commission, mises aux voix, sont adoptées.

A l'article 169 « allocation aux gendarmes pour chauffage » M. le maire informe le conseil que M. le lieutenant Corbière a témoigné à l'administration de vouloir que le gaz et le charbon fussent alloués à chaque gendarme individuellement.

Pour cela chacun aurait son compteur particulier et son volume de charbon. Celui qui aurait épuisé la quantité de gaz qui lui est allouée paierait.

M. Delphin-Dumortier demande la suppression de l'article 174 : subvention à la société de St-François Rég : 500 fr. Il ne voit pas l'utilité de cette société.

M. le Maire dit que le son utilité est de faire figurer les enfants. — Si cette société n'existait pas nous serions obligés d'établir un service à l'hôtel de ville.

M. Delphin-Dumortier. — La société dit qu'on ne veut pas, mais quand on sait s'il en est qui se sont mariés par son entremise et qui font « une héritance » on leur réclame des frais.

Enfin M. Delphin trouve qu'un service public ne coûterait pas si cher.

M. le ma. — Certes beaucoup plus cher. Plus eurs membres font la même remarque. Pour le traitement du plus modeste employé il faudrait dépi trois plus.

Article 204. — Subvention à la paroisse du Saint-Sa, 500 fr.

M. Delphin Dumortier dit : Tout à l'heure on a voté le traitement des vicaires, nous devons encore voter pour la paroisse?

M. le maire. — La subvention à la paroisse St Eloi au Blanc Scau est justifiée par son budget qui se solde rait en déficit.

On met aux voix la suppression du crédit, pas une mains ne lève.

M. Dron. — Je tiens à dire qu'on vote assez aveuglement de semblable crédit. Lannée dernière il s'agissait de réparations au clocher, les travaux d'entretien n'ayant pas été faits couramment.

On vote le traitement du vicaire. Après quoi c'est la subvention à la fabrique d'église Nous aurons peut être laissé passer encore, mais la question étant soulevée, je ne suis pas fâché de faire connaître mon avis.

Je l'ai déjà dit il y a deux ans, à propos d'une discussion qui s'est produite ici, je n'ai aucune confiance dans les fabriques, quand on voit par exemple la fabrique St-Christophe nous adresser des comptes se soldant par un excédent de 56 fr.

Le crédit mis aux voix est voté.

MM Dron, Delphin-Dumortier, Augustin Dal et Despinoy ont voté contre.

L'examen du budget ne soulève plus d'observations jusqu'aux dernier article porté sous le numéro 232.

M. le Maire rappelle que l'article 17, police, a été réservé.

M. Dron. — J'avais demandé que cet article ne réservé pas-que l'un des commissaires ayant fait une demande, mon intention était de faire une proposition.

Il est certain que les commissaires d'arrondissement qui sont à Tourcoing de troisième classe ne sont plus en rapport de classification avec l'importance de la ville.

La commission a proposé 200 francs à titre de supplément de traitement à M. Cotard, j'avais pensé à demander que l'on portât ce chiffre à 600 fr., et afin que son collègue ne fît pas trop jaloux, j'aurais proposé de lui faire profiter de la différence de son indemnité de logement en le logeant dans l'immeuble de la rue Nationale.

J'ai demandé à l'administration de vouloir bien nous soumettre des plans d'aménagement. Je n'insiste pas davantage pour le moment.

Le chiffre de 300 fr. proposé par la commission en faveur de M. Coiard est adopté.

L'examen du budget est terminé.

M. le maire. — Pendant que M. le rapporteur et M. le secréta re général vérifieront s'ils sont d'accord quant aux modificat on apportées, nous pourrons examiner la question des tramways.

M. le maire s'apprête à donner lecture du très long rapport sur cette question.

A ce moment deux conseillers du Blanc Seau, MM. Goube et Despinoy quittent la salle des séances. M. Delphin-Dumortier se retire aussi.

M. Glorieux fait observer que l'on n'est plus en nombre, ce qui paraît contrarier visiblement M. le maire, qui se demande comment l'on va faire pour l'adoption définitive du budget et pour la question des tramways.

M. Dron a beau dire que l'un des conseillers ne pouvait manquer de revenir et qu'au surplus les articles du budget ayant tous été approuvés successivement l'ensemble se trouvait de fait adopté, M. le maire ne l'entend pas ainsi.

On perd beaucoup de temps : Enfin M. Tack quitte la salle pour aller à la recherche de conseillers. Il revient au bout de 10 minutes n'ayant rencontré personne dans les cafés environnants, il a bu dit 13 choses.

On envoie chercher M. Louis Grau qui au bout d'un long moment arrive essoufflé.

Le budget est voté.

M. le Maire veut donner lecture de son long rapport sur les tramways. M. Dron ne voit pas bien la nécessité de cette lecture, le rapport ayant été distribué à chaque conseiller.

M. le maire semble se résigner à contrecœur cependant, puis un moment après, il veut recommencer sa lecture, qu'on ne paraît pas disposé à écouter. Ce manège dure 45 minutes.

M. le maire lit une lettre de M. Sénéar, le seul membre de la commission qui n'ait pas donné un avis favorable en raison de l'abandon de la ligne numéro 4 rue de Gand.

Après quoi M. Hassebroucq essaie de recommencer à lire son rapport. On l'arrête dès les premiers mots. Il ne va alors lire que les articles d'il, mais les articles au nombre de 26 forment presque le rapport entier ; on crie : bien ! bien ! adopté.

M. le maire énonce les titres. Quand il a fini il laisse un rapport, puis le reprend en annonçant un petit passage à lire. Plusieurs conseillers se lèvent et menacent de s'en aller. Enfin le traitement est mis aux voix et adopté! La séance est levée à 11 h. 40.

LE DRAME SUR L'ESCAUT

Le corps de notre infortuné concitoyen M. Jules Semet, dont nous avons annoncé la fin tragique, a été ramené de Pottes hier à midi.

Ses funérailles sont fixées à mercredi et auront lieu en l'église du Sacré-Cœur. Un examen médical il résulte que la mort a été amenée par une congestion produite par le froid, et non par l'asphyxie.

Les réceptions à l'Hôtel-de Ville. — Hier après-midi out eu lieu à l'Hôtel-de-Ville les réceptions traditionnelles.

M. le Ma. MM. Lefrançois et Diéval, adjoints, ont reçu les corps constitués fonctionnaires de tous ordres dans l'ordre prévu pour les cérémonies.

Nominations dans l'armée. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Paul Dessaux au grade de sous-lieut-nant de réserve au 166 bataillon de chasseurs à Lille.

Charretto à chiens. — Dans la tournée d'hier, avec la charrette à chiens, trois de ces animaux ont été saisis et quatre contraventions dressées pour divagation.

Caisse d'épargne. — Le Conseil de direction de Tourcoing adresse la circulaire suivante aux déposants de la succursale de Linselles :

« Le Conseil de direction de la Caisse d'épargne de Tourcoing a l'honneur d'informer nos déposants de Linselles, que sur la séance du 23 décembre 1892 présidée par M. Victor Hassebroucq, maire de Tourcoing, il a accepté la démission de MM. Louis Demarcq, Jean Six et Henri Delahoyde, membres administrateurs de la succursale de Linselles : MM. Paul Duquesnoy, Victor Ghes (quatre) et Augustin Wallaert.

Le Conseil d'administration ainsi complétés a été réuni le même jour à Linselles et a procédé à l'élection de son bureau définitif.

Le Conseil d'administration de la succursale se trouve donc constitué comme suit :

M. Richard Bolin, Président, Henri Dumortier, Secrétaire, Paul Duquesnoy, Victor Ghes (adjoints), Augustin Wallaert, Alphonse Delvoé et Maurice Lagrue (Lordan, Sous-Caisse).

La succursale de la succursale de Linselles continuera à fonctionner comme par le passé toutes les opérations qui lui sont régulièrement dévolues (rue Rouge, dans une salle spécialement affectée à cet effet.

Le Secrétaire, Le Président,
LÉON MONNIER. RICHARD BOLIN.

Caisse d'épargne de Tourcoing

Le conseil de direction a l'honneur d'informer le public que, par sa circulaire du 27 courant, M. le Ministre du commerce fait savoir que pendant l'année 1893, l'intérêt à servir aux Caisses d'Epargne par la Caisse des dépôts et consignations sera de 3 fr. 50 pour cent.

En conséquence le taux d'intérêt qui sera alloué aux déposants, à partir du premier janvier 1893, est fixé à 3 fr. 25 pour cent.

Cette réduction est également appliquée aux Caisses d'épargne postales, qui ne donneront à l'avenir que 3 fr. 75 pour cent.

Tourcoing, le 20 décembre 1892.

Le Vice-Président,
FRANCOIS-RAGUENEL-DONGLEZ.

1 au 6 j. — 303

LILLE

Tentative de suicide au cimetière de l'Est

Les gardiens et les personnes qui se trouvaient hier matin vers huit heures, au cimetière de l'Est étaient émus en émoi par des détonations successives qui semblaient venir du jard n botanique.

S'dirigeant de ce côté, ils aperçurent un homme couché sur une tombe d'enfant et tenant un revolver dans sa main gauche crispée; il poussait des cris dans lesquels on parvint à distinguer ces mots : « Je veux pour toi que je meurt, mon enfant, et je maudis la mère ! »

On s'empressa autour de lui et on se mit en quête d'un médecin. Ce ne fut pas long. Quelques minutes après, MM. les docteurs Lécour et Choteau, accompagnés de M. Horber, commissaire de police du quatrième arrondissement, arrivaient et constataient cet individu blessé qui put alors donner quelques renseignements.

Il déclara se nommer Arthur Lamy, 38 ans, surveillant de filature, demeurant rue Baudin, 34.

D'après ses dires, on croit se trouver en présence d'un trait de jalousie de la maîtresse et à des chagrins de famille.

Des l'âge de quatorze ans, Lamy abandonné à lui-même fut obligé de gagner sa vie. Exerçant jusqu'à ces dernières années des métiers de peu de rapport, il ne trouvait pas de satisfactions qu'il en attendait et de ce fait les relations entre les époux étaient tendues.

La famille augmentait sans cesse — il y avait sept enfants — et la gêne se faisait sentir de plus en plus.

Il y a quelques mois, la dame vint se rendre un dimanche, Lamy réclama et obtint le divorce. Les enfants furent laissés aux soins de la femme Victoire Cardon qui en prit un, âgé de 3 ans et demi au mois de septembre dernier.

A ce moment, Lamy était en traitement à l'Hôpital St Sauveur pour une maladie des voies respiratoires et il n'apprit la mort de son fils que par le pur effet du hasard. Contrairement à ce que la femme en lui avait annoncé cette nouvelle, il en conçut un vif chagrin et dès qu'il fut sorti de l'hôpital, ce fut pour lui une douce joie que de se rendre chaque jour sur la tombe de son fils, dont il n'a pit pu recueillir le dernier soupir.

Abandonné de tous, même des siens, Lamy se vit plus que jamais exposé au mort, et l'idée de suicide germait de jour en jour dans son cerveau. Cette idée, d'abord vague et indécise se dessina nettement et finit par l'envahir. Il ne restait plus qu'à mettre le projet à exécution.

Hier matin, alors que le cimetière était peu fréquenté, Lamy se rendit sur la tombe de son fils. Son allure calme n'attira nullement l'attention des gardiens. Deux minutes plus tard Lamy se tirait deux coups de révolver dans la région du cœur.

Transporté à l'estaminet *du Jardin Botanique*, il y fut soigné par les docteurs Décourt et Choteau qui opérèrent un premier pansement. La blessure, heureusement est peu grave et les balles qui n'ont pu être extraites se sont logées entre la septième et la huitième côte. Lamy a été transporté en voiture à l'hôpital Saint-Sauveur et il est probable que d'ici une quinzaine de jours le blessé sera entièrement rétabli.

P. S. — Des renseignements complémentaires que nous avons recueillis, il résulte que c'est à la suite de vives querelles de la part de Lamy au sujet de sa femme qui celle-ci avait demandé et obtenu le divorce en sa faveur. L'ex-femme de Lamy est marchande de pommes de terre frites à l'angle des rues Faidherbe et des Ponts-de-Comines.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — On nous écrit :

A notre vénéré pasteur.

Vous ignorez sans doute les péripéties douloureuses qui se sont déroulées naguère derrière le presbytère de notre église, sous l'aile protectrice de St-Michel.

Ce petit scandale clérical tâchons cependant tous les conversations de notre bonne paroisse.

Et si vous voulez interroger votre vicaire M. Flamens, il vous donnera certainement quelques renseignements sur cette affaire, car les gymnastes qu'il visite avec tant de zèle n'ont pas été sans le mettre au courant.

Renseignez-vous, vénéré pasteur!

Wervicq-Sud. — Des bruits étrangers circulent.

On parle d'un vol de lin et d'un homme jeté à la rivière et noyé par le voleur.

Le parquet est, dit-on, saisi de l'affaire.

VALENCIENNES

Un homme broyé par un train

Hier, vers onze heures du soir, un individ dont l'identité n'a pu être établie a été broyé près de la halte du Poirier par le train de voyageurs venant de Paris.

On suppose que ce malheureux est un mendiant qui voulait monter les volets pour aller se chauffer aux Ac vées du Nord et de l'Est aura été surpris par le train.

Phtisie, Bronchite

Ces deux tr bles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statis ique de la mortalité, ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Dr Jules Roper, docteur ès-sciences des hôpitaux. Résumé en une seule brochure de 100 feuillets, les observation sur ces mal d ec. depuis leurs causes leurs symptômes leurs diagnostics, jusqu'à leur remède nuetre chacun en mesure de les éviter, et de soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous. Des milliers de guérisons uéées aux les cas où le malade était condamné par les médec ns, ont confirmé le succès de cette brochure. — 1 fr. 50, lib. Parbot 26, rue Rochebouart, P ris. 584

Jour de l'An

Chacune attend quelque cadeau !
Mais de la plus humble à la reine,
Nulle n'aura si douce étrenne
Qui vaille un savon *Mikado*.

En vente à Roubaix
Chez M. Duhem Mercier, 31, Grande-Rue
Hartmont. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

Depuis plusieurs années je soulageais d'une dig estion douloureuse. Je me suis servi du Tablet Olivet après l'emploi de deux flacons j'étais complètement guéri, et je n'ai plus ressenti de douleur depuis plus d'un an.

L. SIDO, Apprêteur,
Rue de l'Oasis, 20, Puteaux

PAIEMENT DE COUPONS

Le Crédit Lyonnais, Agences de Roubaix-Tourcoing paie dès à présent et *sans frais* tous les coupons à l'échéance du 1er janvier 1893 dont le montant est officiellement annoncé.

PRÊTS SUR TITRES

Le Crédit Lyonnais convient des avances sur rentes, actions et obligations françaises et étrangères. Les prêts sont faits, même pour une très courte durée; ils peuvent être renouvelés. 27,29,31 4, 3) — 5209

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille
Audience du 31 Décembre

La dernière audience de l'année, du tribunal correctionnel a été assez vivement coupée, à cause des interruptions officielles qui devaient avoir lieu dans l'après-midi.

ROUBAIX

Escroqueries. — Le tribunal a rendu son jugement sur cette affaire jugée à l'audience de jeudi.

Il condamne Georges Bronchiette à six mois de prison et 1 vingt-cinq francs d'amende et p r défaut, Jules Lamendin, aux mêmes peines et Augustine Cardon, à deux mois de prison et vingt-cinq francs d'amende.

M. COURANT.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ
35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation désirantes assister à l'OBIT SOLENNEL anniversaire du décès de Pierre Vermeersch, en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 2 janvier 1893, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Jules-César BOUDIN
Négociant

Epoux de Dame Joséphine PETIT

décédé subitement à Roubaix, le 23 décembre 1891, dans sa cinquante-neuvième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat-civil de Roubaix
Du 31 décembre

Naissances. — Emile Leman, rue Paul Bert — Hélène Cobl, rue de l'Epeule, cour Gran, 8 — Madeleine Vandpeteen, rue Bernard, 37 — Marcelle Bossut, rue Hoche — Angèle Provost, boulevard de Mézir, cour Saint-François, 9 — Paul Delabar, rue Blanchemaille, 47 — Catherine Charlet, rue Saint-Laurent, 38 — Marthe Verdonck, rue Malplaquet, cour Lefebvre, 4 — Marie Delcevre, rue Turgot, cour Vandamme, 8 — Joseph Resurgent, rue Hôtel Lion — Gustave Cardon, id. — Valentine Thiétart, rue du Tilleul, cour Tonneau, 7 — Marthe De Lost, rue Basse-Masure, 8.

Décès. — Patit Lemps, 36 jours, boulevard de Metz, 2 — Maria Allot, 29 ans, rue Belle, 15 — Louis Delesalle, 60 ans, rue Labruyère — Philomène Van Rossebeke, 6 ans, Hôtel Dieu — Angèle Bonteville, 70 ans, rue d'Alma, 71 — Georges Demuitre, 5 ans, rue de Launoy, cour Boyaval, 3 — Benoit Poliez, 67 ans, rue de Colbert — Sophie Herchez, 67 ans, Hôtel Dieu.

Mariages. — Ewen Louis Marlay, lissey de dessins, 26 ans, rue de l'Ouest, 43 et Léonie Wouters, couturière, 19 ans, rue de l'Hommelet, 136 — Henri Bulteler, tailleur de pierres, 21 ans, à Ecaussines et Rosine Decrème, fileuse, 19 ans, rue Conférence, 16 — Jean Kohlet, ajusteur, 25 ans, rue Douaix et Adèle Milluy, ouvrière de bonneterie, 23, rue du Progrès, 39 — Emile De Rase, ajusteur, 23 ans, rue Casimir Périer, 1 et Marie Quiévreux, piqueuse, 19 ans, id. — Emile Crépin, 1-serand, 24 ans, rue Pierre de Roubaix, 109 et Lydie Chanlil, bobineuse, 23, quai de Wat relos.

Etat-civil de Tourcoing
Du 31 décembre

Naissances. — Marie Martens, rue des Trois-Pierres — Alfred Savary, rue du Beau-Laurier — Marie Telle, rue du Chêne — Jeanne Coupigny, rue de Calvaire — Eléonore Parin, rue Notre-Dame.

Publications de Mariages. — Henri Werthem, 19 ans, fleuriste et Marie Herbert, 20 ans, soigneuse — Hector Bonte, 28 ans, négociant et Blanche Codeville, 19 ans, sans profession — Jean-Baptiste Vienne, 47 ans, fondeur et Marie Vorges, 39 ans, couturière — Jean-Baptiste Liegre, 26 ans, tapissier et Odile Lepaul, 20 ans, sans profession — Charles Odoux, 24 ans, fondeur et Pierre Odoux, 22 ans, sans profession — Charles Lesur, 20 ans, employé de commerce et Louise Soupaye, 27 ans, modiste — Eug le Lecoeqle, 26 ans, marchand d'Horlogerie Vandenbrouck, 20 ans, moulinier — Jean-Baptiste Lecoeqle, cordier et Elisabeth Hus, sans profession — Emile Verbeke, 26 ans, tisserand et Endonie Vanhelleuve, 22 ans, cardeuse.

Mariage. — Eaim : Emile Vandale, 26 ans, domestique, 22 ans, célibataire et Marie, 22 ans, piqueuse.

Décès. — Henri Delil, 1 mois, rue d'Anvers — Philippe Thierghien, 72 ans, sans profession, Hospice Général — Céline Cornette, 34 ans, sans profession, rue Beugée — Jeanne Lefebvre, 3 mois, rue Roubaix — Jean Destombes, 62 ans, cafetier, rue de la Ferme.

LE COMPTOIR DE CHANGE
A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE ROUBAIX
Rue Nationale, 49 bis *rue de la Gare, 6*
PAIE tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu
15 jours avant leur échéance
ACHÈTE ET VEND A FORFAIT
tous titres négociables
TITRES CONTRE ESPÈCES
ORDRES DE BOURSE
à Paris, Lille, Bruxelles, etc., avec conditions particulières.

FABRIQUE DE PARAPLUIES OMBRELLES ET CANNES
MAISON **POUGET**
7, rue St-Jacques
TOURCOING
Grande mise en vente de l'élégant Parapluie soie alpha. A 3 fr. 50. Parapluie, 6 pans : 1 fr. 45.
Dépôts français et anglais.
Vêtements de pluie, 4 pièces grand tuilleau, au prix de la confection.
20 p. % meilleur marché que partout ailleurs.
Note. — La Maison ne fait pas voyager ni colporter.

UN PRÊTRE a découvert le secret pour soulager instantanément et guérir radicalement les **Cors, Durillons, Oeils-de-Perdrix, Ampoules** avec le **BAUME ANTONIN.** Prix : 1 fr. 50 le flacon.
Dépôt général à Lille, Pharm. **Bressan** 71, rue Nationale. 49.

ASTHME GUÉRISON CERTAINE par l'Ecrit et Opuscule de Mme Lesoudier. Envoi franco contre 1 timbre. Consultations gratuites et gratuites sous pli et certificats de guérison.
Avenir, 31 décembre.
Peignées transatlantiques de la Plata
En disponible, il a été traité 00 balles de la Plata en sain et 00 balles Australie.
Contrat A
Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0
Peignées allemandes de la Plata
Contrat B
Février, 4.47 1/2 mars, 4.50 0/0 ; avril 4.52 1/2 mai 4.55 0/0, juin, 4.60 0/0 ; juillet, 4.62 1/2 ; août 4.65 0/0 ; septembre 4.65 0/0 ; octobre, 4.67 1/2 novembre 4.70 0/0, décembre, 0.00 0/0 ; janvier 4.45 0/0.
Tendance calme.
Vente : 140,000.

Imp. du journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gér.-nt : E. DUGARDIN

A LA GRANDE MAISON PARIS
Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15, Rue Nationale
HABILLEMENTS
TOUT
Ce qui concerne la toilette pour HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
PARDESSUS MARSEILLAISES

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 61

LES Faussaires de la mort

PAR

Pierre ELZÉAR et Paul COSSERET

DEUXIÈME PARTIE

Il fallait dans n'importe quel établissement public de Spanish-Town se procurer l'adresse du banquier Smithson, se rendre à l'adresse indiquée, et là prendre des informations sur la relieuse qui avait veillé la jeune fille.

Pierre Maixent se leva et fit rapidement sa toilette; mais il eut quelque peine à tirer l'homme du plomb le brave Hilarion.

— Allons ! allons ! debout paresseux, disait le jeune homme en secouant vigoureusement le bras du dormeur.

A cette dernière attaque ce dernier répondit que par un ronflement sonore.

— D-boot donc!... il est l'heure et tu sais bien tout ce que nous avons à faire !

Second ronflement légèrement modifié et se rapprochant déjà du grognement d'un moloss auquel on veut retirer un os.

A une troisième objurgation, mêmes ronflements que la première. Hilarion répondit par un troisième ronflement; mais cette fois le ronflement se termina par un indistinct balbutiement.

L'oreille attentive de Pierre crut pouvant démêler la phrase suivante :

— Voilà ! voilà ! Monsieur Pierre.

Et tout soudain Hilarion se dressa sur son séant.

Il regarda tout d'abord son maître avec des yeux arrondis par l'étonnement et gonflés par le sommeil; puis le souvenir des choses de la veille lui revint et il se mit en devoir de secouer son engourdissement.

Peu de temps après les deux hommes étaient dehors.

Avant de sortir, Hilarion, à l'insu du docteur, avait trouvé moyen de glisser subrepticement dans sa poche une gourde d'osier et quand Pierre Maixent l'eyeux au premier « bar » qu'ils rencontrèrent guérir des infortunes, il en essaya rit avec le renseignement, et la gourde remplie de « taffia ».

Il faisait un so eil torride et c'est sous le rayonnement de ce soleil de feu que Pierre Maixent et son acolyte se dirigèrent vers les bureaux de la maison de banque Smithson and C°.

Sur la présentation de la carte de Pierre le forest introduite auprès du d recteur. Là, une confusion se produisit.

Pierre Maixent qui n'avait jamais vu le banquier Smithson croyant que c'était à lui qu'il parlait.

Il fut bien vite tiré d'erreur, et voyant le caractère tout int me et nullement financier du renseignement qu'on lui demanda t, il trouvait de confiance de Smithson se fit connaître.

— Je vous demande, monsieur, pardon de l'imbroglio qui l'importe de faire cesser, je suis, moi, que l employé principal de monsieur Smithson.

— Mais, ne peut-on parler personnellement à monsieur Smithson ?

— Si, monsieur. demain très probablement, il sera là.

— Mais aujourd'hui, demanda Pierre pour qui chaque minute de retard était un nouveau supplice.

— Aujourd'hui, cela est impossible, monsieur Smithson vient justement de m'envoyer la ligne de conduite de la journée, cela indique qu'il ne viendra pas.

Le directeur de la banque s'était levé, c'était donner congé aux deux visiteurs.

Hilarion, très désappointé, mettait déjà sa casquette sur ses oreilles, quand Pierre Maixent qui ne pouvait se résoudre à passer encore une journée et une nuit d'attente, restait assis.

Le bureaucrate le regarda d'un air étonné.

Pierre Maixent alors reprit ;

— Je vous remercie, monsieur, du renseignement que vous me donnez, mais l'incertitude qui en résulte m'est plus cruelle que je voudrais savoir est trop cruelle pour que j'attende patiemment.

— Même un jour, interrompit le directeur stupéfait.

— Même un jour, vous l'avez dit, la veuve de monsieur Smithson. Vous avez vu qu'il s'agit d'une affaire toute confidentielle. Vous-vous en raison même du caractère de ma demande faire, contrairement aux usages, exception en ma faveur et me donner l'adresse personnelle de monsieur Smithson.

— Cela, comme vous le dites fort bien, est contraire aux habitudes de la maison ; monsieur Smithson, jaloux de son repos, n'aime pas à être dérangé en dehors du temps qu'il consacre à nos travaux, cependant votre insistance est empreinte d'une telle sincérité que je ne puis vous refuser.

— Merci, monsieur.

Monsieur Smithson doit être aujourd'hui dans sa propriété de Great-House. Connaissez-vous la contrée ?

— Non, répondit Pierre Maixent, nous n'sommes que depuis peu.

— C'est fâcheux, car ne connaissant ni Great-Mount ni Great-House, je me demande comment vous vous rendrez auprès de mon maître.

— En prenant une « baroucke » donc, cenchit Hilarion avec un gros rire satisfait.

Un regard de Pierre Maixent le rappela au sentiment des convenances et le fit entrer dans un silence absolu.

Un inspecteur de police, s'adressant à Pierre.

— C'est aujourd'hui jour férié, et les bureaux sont ouverts que par hasard, le docteur vous trouviez une baroucke pour devait absolument au but désiré.

— La propriété du banquier est-elle loin de Spanish-Town ?

— Great House est à six ou sept milles.

— D'abord fit Hilarion, et il allait continuer, mais un autre coup d'œil de son maître le fit rentrer dans le silence.

— Nous demanderons notre chemin, coupait Pierre Maixent.

— Oh ! répondit le bureaucrate, la route n'est pas difficile à trouver ; mais elle est mauvaise et surtout un peu longue.

— Allons donc ! une belle promenade !

Pierre Maixent et Hilarion quittèrent le directeur de la banque.

Sitôt qu'ils furent dehors, Hilarion s'écria :

— Six ou sept milles !... c'est pas une bonne course, hein? monsieur Pierre, mais on va y aller !...

— A la bonne heure, mon brave Hilarion, nous touchons au but. Ce n'est pas le moment de reculer.

— Au contraire ! Il faut avancer ; mais non d'us petit bonhomme ! quelle chaleur !

Les plaintes d'Hilarion n'avaient rien d'exagéré ; une température tropicale sévissait ; et l'ex-infirmier, très courageusement d'ailleurs, traînait la jambe et tirait la langue d'autant plus que ses excès de la veille n'étaient pas pour le mettre en goût.

Bientôt ils eurent dépassé les dernières maisons échelonnées sur la route carrossable que d'ailleurs nulle « baroucke » ne sillonnait.

Ils étaient seuls et l'employé de banque avait eu bien raison de dire qu'aucune voiture ne les aurait, ce jour-là, conduits à Great-House.

Pierre Maixent, cependant, ne se laissait point abattre. Que lui importaient les difficultés du chemin, puisque ce chemin qui semblait inextricable à ce pauvre Hilarion devait aboutir au but désiré.

Il marchait, marchait toujours, en proie à une sorte de rêverie. Il lui semblait voir sur la route, où l'ombre seule était assez chaude, se détachait, Jeanne Courtalais aller au devant de lui.

Il ne pensait d'exciter son compagnon à hâter l'allure et il le faisait avec une vivacité de langage que celui ci ne connaissait pas et dont il était fort surpris.

Il ne répondait rien à son maître ; mais à la dérobée il le regardait : le visage de Pierre Maixent ruisselait de sueur, ses yeux brillaient étrangement et il marchait vite.

Hilarion, au bout d'une heure et demie de marche crut devoir intervenir.

— Monsieur Pierre, ne continuons point de ce train d'enragé, croyez-moi, nous avons encore plus de deux heures de marche à fournir. Arrêtons-nous un instant.

Vous vous ! s'écria violemment Pierre Maixent; nous arrêter ! quand je suis, quand je sens que Jeanne est là chez le banquier Smithson, que je vais la retrouver, que je vais la revoir... Vingt marchons vite !

— Mais, voyez dans quel état vous êtes. Vous allez tomber de chaleur ! je me sens moi-même une lassitude extraordinaire.

— Nous nous reposerons à Great-House ! — Et comme un régiment de tambours qui me bat la générale dans la tête !

— C'est le reste de ces libations d'hier. Vieux vite !

Hilarion, très probablement allait catégoriquement protester contre ce terme mais un incident imprévu le dispensa d'avoir à le faire. Pierre Maixent avait trop présumé de ses forces. Tout d'un coup Hilarion le vit chanceler.

Il crut d'abord que le pauvre docteur avait trébuché contre une pierre du chemin ; mais l'attitude de son maître le tira d'erreur. Le jeune homme poussa un cri étouffé en portant ses mains à son front et roula sur le sol.

— Allons bon ! allons bien s'écria le pauvre infirmier navré de ce « bien qu'il fait un soleil à vous fondre le crâne !

Il comprit bientôt que Pierre Maixent venait de subir le même accident très commun en ces contrées et qu'il était abattu par un commencement d'insolation.

Hilarion tout d'abord ne sut ou donner de la tête. Il fut cependant assez vif qu'il fallait avant tout soustraire son maître aux rigueurs du soleil.

Bravement et au risque de se cuire la peau, il dû se venir à rompant quelques uns des bambous naïns poussés à une centaine de mètres de la route. Il disposa une sorte d'abri au-dessus de la tête de Pierre Maixent; puis, tirant de sa poche la fiole de « taffia » il se mit en devoir de bass ner les tempes du jeune docteur.

Hilarion avait pris au service du docteur Courtalais une certaine habileté à soigner les malades.

Au bout de quelques minutes de ce traitement, Pierre Maixent ouvrit les yeux.

Il faisa voyant son « sujet » sauvé, crut devoir moraliser; mais comme il n'était pas grand clerc il ne savait que répéter :

(*A suivre*).